

Informations municipales

Recensement 2016

Le recensement de la population a lieu à Genech du 21 janvier au 20 février.



Se faire recenser est obligatoire. Nos agents recenseurs vous expliqueront la démarche simplifiée et rapide par internet.

Surtout ne partez pas en vacances sans avoir répondu à l'enquête.

Nous vous remercions de réserver un très bon accueil à :

Anne Rose FIGUER, Catherine CUISY, Laure CUISY, Fanny MAZINGUE et Valérie ROBERT.

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 12 janvier au 27 juin 2016, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.



Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître **les faits de délinquance dont les ménages** et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. **Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.**

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Cérémonie d'Accueil des Nouveaux genéchois

Les **nouveaux genéchois** sont invités à un **moment de convivialité** avec la **municipalité** et les **associations** le **samedi 30 janvier à 11h30**, maison des aînés, 127 Hameau la Brienne.

Location de Salle

La maison du village est fermée à la location pour donner vie à la Médiathèque.

La salle polyvalente reste disponible à la location selon les modalités que vous trouverez sur le site Genech.fr



REGARDS D'AILLEURS

Venez découvrir des portraits d'enfants du monde

au travers d'une exposition photo

Du samedi 30 janvier au samedi 20 février

Mairie de Genech

Horaires d'ouverture de la mairie : lundi et jeudi : 16h à 17h30 - mardi : 16h à 18h30 - mercredi, vendredi et samedi : 9h à 12h



TNT

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la haute définition. Pour être prêt :

Vérifiez dès maintenant votre équipement TV.

S'il n'est pas compatible TNT HD, équipez vous avant le 5 avril.

Le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes.

Plus d'informations au 0970 818 818 ou sur le site recevoirlatnt.fr



Sécurité routière ~ Rappels

Stationnement :

Il est impératif et obligatoire de **laisser un espace suffisant pour qu'un piéton et une poussette puissent passer en restant sur le trottoir**. Cette règle a été rappelée dans le GI de septembre. Des abus persistent par des stationnements sauvages qui mettent en danger la vie des piétons !

Stationnement limité à dix minutes :

Aux abords de certains commerces, le stationnement est limité à dix minutes (zones signalées par des panneaux et par un marquage au sol). Il est donc rappelé qu'un stationnement abusif au-delà de dix minutes est verbalisable par les forces de l'ordre.

Zone de travaux

Les travaux rue de la Libération (de la boulangerie Van Wynsberghe jusqu'à la rue du Noiriez), sont toujours en cours, les règles de circulation restent les mêmes qu'indiquées dans le Flash de novembre :

- Circulation interdite sauf pour riverains.
- Aucun stationnement des véhicules dans la zone du chantier.

Cyclistes :

En vélo, le port d'un **gilet jaune est obligatoire** de nuit et hors-agglomération, mais aussi de jour en cas de mauvaise visibilité.



Arrêté ~ Interdiction de stationnement + de 3.5 tonnes

Un nouvel arrêté du maire interdit tout stationnement aux véhicules et/ou remorques de plus de 3.5 tonnes sur toute la traversée du village. (CD145)

LES ASSOCIATIONS VOUS PROPOSENT

Déménagement Bibliothèque

La bibliothèque quitte le groupe scolaire pour s'installer dans la maison du village.

Pas de permanence du lundi 8 au lundi 22 février.

Les bénévoles de l'amicale laïque vous attendent nombreux pour la **réouverture le dimanche 28 février** de 10h30 à 11h30 **dans la Médiathèque, maison du village**, face à la mairie.

Reprise des horaires habituels les dimanches de 10h30 à 11h30 et lundis de 16h30 à 18h30

Venez vite faire provision de lecture.



Don de sang Jeudi 4 février à Templeuve, salle polyvalente De 10h à 13h Et de 15h à 19h15



Stage d'équitation éthologique avec Andy Booth

Dans le cadre de leur formation de BTS Production Animale, Manon Castaing et Opaline Lautrou, étudiantes à l'Institut de Genech organisent le samedi 30 et le dimanche 31 janvier 2016 des **stages d'équitation éthologique en compagnie du célèbre éthologue Andy Booth, dans les locaux du Haras du Montois à Genech.**

Pour tous renseignements contacter Manon : castaingman@institutdegenech.fr -

Opaline : lautrouopa@institutdegenech.fr - haras.du.montois@wanadoo.fr 06 80 84 73 83

LOTO de l'APE de l'Ecole Le Petit Prince

A noter dans vos agendas : **Le loto organisé par l'Association des parents d'élèves de l'Ecole Le Petit Prince aura lieu le samedi 12 mars . Plus d'infos dans le prochain Flash.**

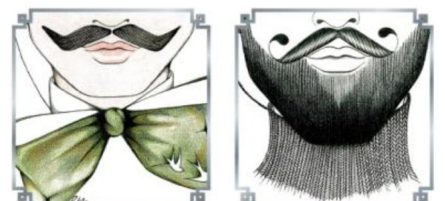
LES COMMERCES

Nos commerces sont précieux !

Nouveau à Genech : Espace Barbier

Venez découvrir le plaisir d'un rasage traditionnel et d'une coupe de cheveux personnalisée .

Salon Frizeligne. Sur rendez-vous au 03 20 84 67 81



INFOS CCPC



Collecte tri sélectif, ordures ménagères et bio déchets

La collecte de déchets est une compétence de la Communauté de Commune du Pévèle Carembault. C'est pourquoi pour tout problème de ramassage vous devez contacter la CCPC au 03 20 79 20 80 et demander le *Service Prévention et gestion des déchets*

Plantons le décor

Commande groupée d'arbres, d'arbustes et de fruitiers.



Date limite de commande le 19 février pour une livraison le 11 mars 2016 à la Ferme équestre de l'Institut de Genech entre 9h00 et 11h00.

Conseils, informations, choix et réservation de vos végétaux sur www.plantonsledecor.fr.

Brochures disponibles sur le site Genech.fr ou en mairie.

DU VIVRE ENSEMBLE !

Chacun a le droit de posséder un chien... comme celui de ne pas en subir les nuisances.

Il est important de se respecter mutuellement et de préserver nos espaces de vie !

TROTTOIR
PAS
CROTTOIR

PENSE - PAS - SI - BÊTE

Déchets Verts

Le ramassage des déchets verts aura lieu le **vendredi 5 février**

Reprise de la collecte hebdomadaire dès le **vendredi 4 mars**



RECENSEMENT MILITAIRE

Les garçons et filles nés en janvier, février et mars 2000 sont invités à se présenter en Mairie avec le livret de famille de leurs parents avant le **31 mars 2016** pour inscription sur les listes de recensement militaire.

Mairie de Genech

Lundi Jeudi
16h - 17h30
Mardi
16h - 18h30
Mercredi Vendredi Samedi
9h - 12h

Tél : 03 20 84 57 16

Relais Poste

Lundi Mardi Mercredi
Vendredi Samedi
7h30 - 12h30
14h - 19h30
Jeudi
7h30 - 12h30
Dimanche
8h - 12h

Dechetterie

Horaires hiver : du 1 oct au 31 mars
Lundi au Samedi
9h - 11h45 13h - 16h45
Dimanche
9h - 11h45